



## Chronique du tribunal...

### « Ça se passe pas très bien en prison »

Récit d'une audience de comparutions immédiates au Tribunal de Bordeaux.



En mai dernier, une bagarre a éclaté au centre pénitentiaire de Gradignan. Six mois plus tard, cinq hommes, âgés de 18 à 30 ans, sont renvoyés devant le tribunal judiciaire de Bordeaux pour violences en réunion, sans ITT. Un technicien s'affaire aux côtés de la greffière : la victime doit intervenir en visioconférence depuis la prison girondine. Dans le box, Baran réclame un report, son avocat est absente. « Le dossier a déjà été renvoyé le 22 septembre car vous ne vouliez pas de l'avocat commis d'office, s'agace le juge. Où est votre nouveau conseil ? » Le jeune Turc de 19 ans n'en sait rien. Une autre avocate, celle de Romuald, tout juste majeur lui aussi, manque à l'appel. « Elle est en congés, je l'ai appris aujourd'hui. » L'avocate de la partie civile s'en mêle : « Deux prévenus demandent le renvoi, moi-même je ne sais pas si mon client est au clair sur sa défense... » Le tribunal, après une courte pause, décale une nouvelle fois l'examen du dossier. Non sans passer en revue la situation des prévenus pour statuer sur leur maintien en détention. Incarcéré depuis avril 2021, Romuald est libérable à l'été 2025 : « Ça se passe pas très bien en prison », souffle-t-il. Choukri, 30 ans et 30 mentions au casier, appuie : « Il y a beaucoup de monde, on sentasse au milieu des cafards. » Yannis, 20 ans, condamné à trois reprises : « On est trois par cellule, on n'a pas eu d'eau chaude pendant quinze jours, c'est normal qu'il y ait des bagarres. » Rachid, lui, est libérable depuis... l'avant-veille : « Pendant mon isolement, j'ai fait des tentatives de suicide. » Baran, au casier vierge, doit être jugé pour une autre affaire une semaine plus tard : « Si vous me libérez, je vais chez mes parents, je me tiendrai bien. » L'avocat de Yannis fait un hors-piste et plaide... la nullité du dossier. Le tribunal se retire et voilà la victime

qui apparaît sur les deux écrans dans la salle. « Je vais prendre contact avec votre maman », l'informe son avocate à distance. Le président, de retour : « Vous avez un téléphone pour joindre votre conseil ? - Non. - Il va falloir vous en inquiéter, le dossier sera jugé dans 15 jours. - En fait, je sais pas qui m'a tapé. - On verra ça plus tard... » Les cinq prévenus repartent tous en prison. Rachid lève la main : « Je devrais être opéré d'une infection au nez mais il manque des surveillants pour m'accompagner à mes rendez-vous. - Voyez ça avec les services pénitentiaires, nous-mêmes avons un manque de moyens pour assurer la police de cette audience ! »

Voici Abdelaziz, 30 ans, de nationalité algérienne. Une OQTF (Obligation de quitter le territoire français) lui a été signifiée en août, après son interpellation en flagrant délit pour un vol à la roulotte. « C'est pas le butin du siècle, ironise le juge, dans un long monologue traduit au prévenu. Un bas de jogging, une veste, une paire de claquettes, un chargeur de téléphone volés dans une voiture. Son propriétaire n'a pas porté plainte car lui-même a déclaré être un ancien voleur... » Début novembre, Abdelaziz est contrôlé sur les quais de Bordeaux : on lui reproche cette fois la détention de 14 paquets de cigarettes « manifestement contrefaites » et de 28 comprimés de Prégabaline, sans ordonnance. « C'est pour me soigner après être tombé d'un chantier, argumente-t-il. - Vous avez un parcours compliqué comme c'est malheureusement trop souvent le cas, dans cette salle j'entends... Un passage par la Turquie, l'Italie, vous perdez vos papiers en route, vous travaillez au noir, vous prenez du cannabis le soir pour dormir... » Abdelaziz n'a rien à ajouter. La proc veut huit mois avec sursis simple, le tribunal lui en inflige trois avec inscription au casier, sa première.

Guillaume PANTAIGNAN

# Recherche, l'importance du mécénat

La Fondation Bergonié poursuit son action afin de faire avancer la science dans la lutte contre le cancer. Pour cela, elle a besoin de financements.

Dans un contexte géopolitique, économique, social et environnemental très compliqué, il n'est pas évident de mobiliser des entreprises qui manquent de visibilité quant à l'avenir de leurs activités.

Pourtant, leur implication à travers le mécénat est indispensable pour faire avancer la science. C'est le cas pour la Fondation d'entreprises Bergonié, créée en 2011, dont le but est d'accompagner au mieux les patients atteints d'un cancer et dont la mission est de fédérer la générosité des entreprises afin de financer la recherche menée au sein de ou en lien avec l'Institut Bergonié, centre de lutte anticancer de Nouvelle-Aquitaine (voir encadré).

« Notre Fondation a pour vocation de lever des fonds pour financer des projets ciblés dans trois directions : l'appareillage de pointe (nouvelles technologies), les thérapies innovantes (nouveaux médicaments, le nerf de la guerre en oncologie) et les projets d'accompagnement des patients à tous les stades de la maladie, de l'amont (la prévention...), pendant la maladie (gestion du stress, de la douleur), à l'aval (retour à l'emploi...). Car, pour combattre cette maladie, on a besoin de toutes les ressources, et notamment du mental. Comme pour les sportifs, il n'y a pas que la technique qui compte ! », affirme Marina Mas, directrice de la Fondation Bergonié.

Grâce au soutien précieux des entreprises néo-aquitaines, la Fondation a pu remettre en 2022 à l'Institut Bergonié une dotation de 1.058.840 euros (+43 % par rapport à 2021).

Ce versement a permis de financer des projets atteignant quelques milliers d'euros - pour ceux portant sur l'accompagnement des patients - ou plusieurs millions, notamment pour des appareillages de pointe permettant de nombreuses avancées, notamment en radiologie. Concernant les projets portant sur de nouvelles thérapies (médicaments ou protocoles) et permettant de cibler le plus possible le traitement, le financement s'élève à plusieurs centaines de milliers d'euros. « Ce sont des projets qui peuvent s'étendre sur plusieurs années », précise la directrice.

Marina Mas reconnaît que le contexte économique est, paradoxalement, plus



Marina Mas, directrice de la Fondation

Ph. Anne DAVID

complicé que pendant la crise sanitaire. Elle rappelle l'importance de fédérer les entreprises autour de la thématique de la recherche, surtout lorsqu'on sait que « le cancer est la première cause de mortalité en France ». Toutes les entreprises sont les bienvenues, « quelles que soient leur taille, le nombre de salariés et le montant du chiffre d'affaires ». Soulignons l'incitation fiscale à hauteur de 60 %, le don réel revenant à 40 % pour l'entreprise. Autre motivation importante : la RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise), dans la mesure où « les collaborateurs qui viennent rejoindre les équipes des entreprises réclament du sens dans leur travail. Et le mécénat est un moyen de les fédérer autour d'une thématique (santé, culture, ESS). »

### Une mobilisation continue

La Fondation mène plusieurs opérations tout au long de l'année afin de sensibiliser le plus grand nombre. À l'occasion d'Octobre rose, « Tirons un trait sur le cancer » avait pour but de récolter des fonds pour la recherche sur le cancer du sein. « Pendant tout un mois, nous avons créé une grande chaîne de solidarité avec les pharmacies et leurs clients, en mettant en vente des stylos à partir d'un euro et qui ont été

achetés pour des montants bien supérieurs par certains clients. Les officines ont abondé. Les bureaux de presse se sont aussi associés très activement à ce mouvement. C'est une opération très fédératrice que nous avons pu organiser grâce au mécénat des compétences de diverses entreprises : fabricants de stylos, de cache-caméras, distributeurs et enseignants ayant accepté de les mettre en avant dans leurs points de vente, agence de communication, imprimeur, transporteur... », explique Marina Mas. La directrice se réjouit de la mise en avant de cette thématique. « Octobre rose est un moment important. Je ne sais pas si c'est la couleur rose, le sein, le côté maternel, mais c'est le moment de l'année où on parle de l'oncologie avec douceur, en mettant en avant la finalité du financement de la recherche contre le cancer pour faire progresser les thérapies et vaincre cette

maladie. L'autre moment fort, c'est le 4 février, Journée mondiale contre le cancer. »

### Objectif Convercap

En novembre, avec l'opération Movember, l'accent est mis sur les cancers masculins.

À l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer du pancréas le 17 novembre prochain, la Fondation Bergonié se mobilise afin de récolter des fonds pour le projet Convercap, mené par l'Institut Bergonié et les équipes du Dr Simon Pernot, oncologue et gastro-entérologue. Ce dernier rappelle que « le cancer du pancréas est généralement diagnostiqué tardivement et particulièrement compliqué à traiter. Les patients ayant une tumeur localement avancée ou une tumeur métastatique ont un taux de survie à 5 ans inférieur à 5 % ».

Convercap est un programme de recherche qui vise « à inhiber les convertases créées par les cellules tumorales en synergie avec des traitements d'immunothérapie et de radiothérapie. Il s'agit d'associer ces traitements pour ralentir ces enzymes qui activent la destruction des cellules saines autour d'elles pour permettre à une tumeur de grossir. »

Financé à seulement 60 %, 50.000 euros sont nécessaires pour que le projet de recherche Convercap puisse être réalisé.

Enfin, à noter que le 5 décembre aura lieu à la mairie de Bordeaux la remise du prix Josy-Reiffers 2022 (en mémoire du professeur Josy Reiffers qui a consacré sa vie à la lutte contre le cancer). « C'est la troisième édition, à nouveau sous le format bourse pour récompenser des jeunes chercheurs (NDLR : un an sur deux, le prix prend la forme prix Nobel pour récompenser un grand chercheur). C'est aussi ça le rôle de la Fondation : donner les moyens à des jeunes de poursuivre leurs travaux de recherche contre la maladie du cancer », conclut sa directrice.

Anna DAVID

## Une structure pionnière

L'Institut Bergonié emploie 1.173 salariés, accueille chaque année plus de 21.000 patients et coordonne 966 médecins, chercheurs et soignants. Il est membre de la fédération Unicancer qui réunit 18

centres de lutte anti-cancer en France.

Il se classe dans le Top 3 des centres de recherche contre le cancer en France et dans le Top 10 des centres de recherche en Europe.